

**Demande de décision préjudicielle présentée par le Gericht Erster Instanz Eupen (Belgique) le 16 avril 2019 –
YU/Wallonische Region**

(Affaire C-315/19)

(2020/C 77/16)

Langue de procédure: l'allemand

Jurisdiction de renvoi

Gericht Erster Instanz Eupen (tribunal de première instance d'Eupen, Belgique)

Parties dans la procédure au principal

Partie requérante: YU

Partie défenderesse: Wallonische Region

Par une ordonnance du 26 septembre 2019, la Cour de justice de l'Union européenne (sixième chambre) s'est prononcée comme suit:

L'article 45 TFUE doit être interprété en ce sens qu'il s'oppose à une réglementation d'un État membre en vertu de laquelle un résident de cet État membre peut se prévaloir d'une dérogation à l'obligation d'immatriculation, dans cet État membre, d'un véhicule immatriculé dans un autre État membre et mis à sa disposition par son employeur établi dans cet autre État membre uniquement si des documents attestant qu'il satisfait aux conditions d'application de cette dérogation se trouvent, en permanence, à bord de ce véhicule.

**Pourvoi formé le 7 juin 2019 par All Star CV contre l'arrêt du Tribunal (Deuxième chambre) rendu le 29 mars 2019 dans
l'affaire T-611/17, All Star/EUIPO - Carrefour Hypermarchés**

(Affaire C-461/19 P)

(2020/C 77/17)

Langue de procédure: le français

Parties

Partie requérante: All Star CV (représentants: S. Malynicz, A. Newnes, A. Artinian, avocats)

Autre partie à la procédure: Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle

Par ordonnance du 30 septembre 2019, la Cour (chambre d'admission des pourvois) a ordonné que le pourvoi n'est pas admis.
